

DÉCLARATION COMMUNE D'ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES CANADIENNES : POUR UNE ACTION CLIMATIQUE INTÉGRÉE

29 octobre 2018

PRÉAMBULE

Le rapport récemment publié par le GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C est sans équivoque : nous commençons à ressentir les impacts du changement climatique et il faudra des changements rapides, profonds et sans précédent dans tous les aspects de la société pour maintenir le réchauffement planétaire en dessous du seuil déterminant de 1,5°C. En tant que professionnels, nous avons la possibilité et la responsabilité de mener de front l'atténuation du changement climatique (réduction des émissions) et l'adaptation (prise en compte des impacts que nous ne pouvons éviter). Nos associations ont un rôle capital à jouer dans l'avancement de la déontologie, la sensibilisation, les pratiques et les politiques sur lesquelles repose une action climatique intégrée, du fait de leur rôle majeur dans de nombreux aspects de la mise en valeur et de la gestion des ressources, des écosystèmes et des collectivités.

En conséquence, nous reconnaissons que le changement climatique cause un ensemble d'impacts inévitables dont beaucoup, selon les projections, vont s'amplifier en termes de durée, d'ampleur et de gravité. Dans les prochaines années, ces impacts affecteront les incidences des décisions professionnelles prises aujourd'hui. Il est largement reconnu que nous devons planifier des façons de nous adapter et qu'il est capital de réduire les émissions de gaz à effets de serre si nous voulons réduire les risques – les deux types de mesures sont nécessaires et urgents. Le plus souvent, l'atténuation et l'adaptation sont envisagées séparément; cependant, chaque occasion de réduire et de s'adapter doit être étudiée. Est-ce qu'une solution axée sur l'adaptation peut inclure l'atténuation? Est-ce qu'une solution axée sur l'atténuation peut inclure l'adaptation? Est-ce qu'une façon de penser qui intègre les deux types de mesures dans une même démarche peut ouvrir la porte à des approches transformatives?

Intégrer ces perspectives dans une approche de « résilience sobre en carbone » pour orienter les décisions et les meilleures pratiques, lorsque possible, peut permettre de mieux utiliser le temps et les ressources, rendre les investissements plus rentables et entraîner des retombées positives pour l'économie, l'environnement, la société et la santé. Veiller à ce que les deux axes d'intervention soient intégrés et évalués en fonction l'un de l'autre aide en outre à éviter les risques et conséquences involontaires associés à une approche centrée sur un seul de ces axes.

ATTENDU QUE NOUS :

- Reconnaissons les implications déontologiques et pratiques du changement climatique pour tous les professionnels.
- Attendons de nos membres qu'ils développent leurs approches actuelles fondées sur la science et axées sur la connaissance pour mieux incorporer les meilleures connaissances scientifiques disponibles dans leurs décisions professionnelles et envisagent activement des mesures combinant l'adaptation et l'atténuation.
- Reconnaissons la nécessité de nous tenir au courant des pratiques actuelles et passées, dans le but de mieux informer nos membres sur les meilleures pratiques compte tenu du changement climatique.
- Acceptons que l'innovation pour lutter contre le changement climatique peut comporter des risques et des incertitudes.
- Reconnaissons notre responsabilité civique d'être des chefs de file solides dans nos collectivités et nos sphères d'influence en ce qui concerne des problèmes pressants comme la nécessité d'une action climatique intégrée.

PAR CONSÉQUENT, NOS ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES S'ENGAGENT À :

- Adopter et promouvoir des normes professionnelles et déontologiques et des codes de pratique qui incorporent explicitement la responsabilité de faire progresser une action climatique intégrée
- Faire en sorte que nos membres aient la même conception des responsabilités de chacun ainsi que de nos professions en ce qui concerne l'action climatique intégrée et le même engagement à la promouvoir au sein de nos sphères d'influence
- Jouer un rôle de chefs de file dans la sphère publique pour favoriser la compréhension de l'action climatique intégrée et son soutien au sein du public, chez les décideurs et chez les parties concernées
- Examiner et commenter les politiques et la législation pour promouvoir et rendre possibles les pratiques novatrices pour une action climatique intégrée
- Améliorer l'accès de nos membres, en temps opportun, à l'éducation et la formation sur le changement climatique, les meilleures pratiques, les outils et la mise en œuvre et les approches en matière d'action climatique intégrée
- Coopérer avec tous les ordres de gouvernement et les autres organisations pour faire progresser l'action climatique intégrée, entre autres en faisant preuve de leadership, en préparant de l'information, des normes, des lignes directrices et des politiques, en réalisant des projets pilotes et en faisant de la sensibilisation
- Recommandant et rendant possibles des processus de suivi et de rapport efficaces pour favoriser la responsabilisation en matière d'action climatique intégrée
- Travailler avec tous les ordres de gouvernement, les assureurs et les autres parties concernées pour composer avec les risques communs découlant du changement climatique, entre autres en trouvant des mesures d'incitation

pour encourager les professionnels à innover et à partager les coûts et les avantages d'une gestion adaptative

- Faire progresser la capacité interdisciplinaire en matière d'action climatique intégrée par le biais de la collaboration entre associations et faciliter la collaboration entre nos membres

NOUS EN APPELONS AUX GOUVERNEMENT AUTOCHTONES, LOCAUX, PROVINCIAUX, TERRITORIAUX ET NATIONAL POUR QU'ILS :

- Fassent preuve de réel leadership au Canada et sur la scène internationale, entre autres en faisant la promotion de l'action climatique intégrée et en tenant les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris
- Combinent des options axées sur l'adaptation et d'autres axées sur l'atténuation, en les mettant en œuvre de manière participative et intégrée (dans la lignée de la Section D3 du Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C)
- Investissent dans l'élaboration et la tenue à jour des données et des recherches sur le changement climatique, l'action climatique intégrée et les activités, politiques et pratiques prometteuses connexes et favorisent l'accès et l'adoption dans l'ensemble des secteurs et des professions
- Créent des politiques et des programmes qui rendent possible l'action climatique intégrée et investissent dans l'innovation et le renforcement de la capacité pour faire progresser cette approche
- Travaillent avec les associations professionnelles dans les domaines où leurs intérêts et leurs capacités se recoupent, comme l'élaboration de politiques et de matériel d'information et la sensibilisation d'autres professions et secteurs
- Étudient et recommandent des mises à jour des normes et codes fédéraux et provinciaux ainsi que des exigences pour permettre une action climatique intégrée par tous les ordres de gouvernement et les autres protagonistes

Signé par,



Nastaran Moradinejad
Président,
AAPC



Eleanor Mohammed
Présidente,
ICU



Mike Brennan
Chef de la direction,
IRAC



Robert Haller
Directeur général
ACEPU



Megan Meaney
Directrice,
ICLEI Canada

SFU

ENGAGING
THE WORLD

ACT (ADAPTATION TO
CLIMATE CHANGE TEAM)